



FFvolley

BUREAU EXECUTIF
PROCES-VERBAL N°10
du 20 avril 2020 - 14h00/17h00
VISIOCONFERENCE

SAISON 2019/2020

Présents :

Eric TANGUY, Président

Christian ALBE, Alain de FABRY, Alain GRIGUER, Yves LABROUSSE, Pierre MERCIER, Christine MOURADIAN

Excusée : Florence AVABY

Assistent :

Axelle GUIGUET, Aline GEMISE-FAREAU

Invités par le Président : Michelle AKILIAN, Jean-Paul ALORO, Arnaud DAGORNE

Les points suivants sont évoqués lors de la séance :

- I) Informations du Président (Eric TANGUY)
- II) Ligue Nationale de Volley (Alain GRIGUER)
- III) Secrétariat Général (Yves LABROUSSE)
- IV) Secteur Sportif (Alain de FABRY)
- V) Secteur Financier et Ressources Humaines (Christian ALBE)
- VI) Divers

Adopté par le Conseil d'Administration du 25/04/2020
Date de diffusion : 29/04/2020 (VD)
Auteur : Yves LABROUSSE

I) Informations du Président (Eric TANGUY)

✓ Report des Assemblées Générales internationales

- L'assemblée générale de la CEV prévue le 19 juin 2020 est reportée début le 16 octobre 2020.
- L'assemblée générale de FIVB prévue en octobre 2020 est reportée du 27 au 29 janvier 2021.

✓ Assemblée Générale Fédérale

- Compte tenu de l'incertitude de la sortie du confinement et de la possibilité de se réunir à plus de 100 personnes, la question de la tenue de l'Assemblée Générale se pose à nouveau.
- Le Bureau Exécutif propose que l'Assemblée Générale 2020 se tienne sous la forme d'une visioconférence.
- La FFVolley demande donc à la Ligue du Centre-Val de Loire de reporter les réservations de salle et d'hébergement pour le même lieu en 2021.

✓ Ministère des Sports

- Renouvellement de la délégation : le Ministère des Sports, dans la procédure de renouvellement de la délégation, veillera à ce que des mesures prises par la Fédération dans le cadre de la prévention des agressions sexuelles, soient opérationnelles et figurent bien dans les textes.
- Le Ministère des Sports, dans un article publié dans le Monde, et repris par l'Equipe, annonce qu'il va procéder au contrôle de l'honorabilité des dirigeants des Fédérations, des Ligues, des Comités Départementaux et des Clubs.
- Cette mesure est en concordance avec celle prévue par notre Fédération, notre service informatique transmettra au Ministère des Sports l'intégralité du fichier des 10 000 licences encadrement de la FFVolley afin que le Ministère puisse procéder à ces vérifications.

○ Sortie de confinement

La Ministre des Sports a fait une proposition pour la reprise des clubs, en parallèle de la reprise des écoles, collèges et lycées. Cette proposition est l'étude du gouvernement, nous en attendons le retour.

✓ Situation suite au Corona

○ Réouverture du siège :

- La FFVolley est prête à ouvrir son siège dès le 12 mai 2020 si les conditions sanitaires le permettent. La FFVolley vient de commander des masques chirurgicaux et du gel hydroalcoolique en quantité suffisante pour assurer au personnel des conditions de travail sécurisées.

II) Ligue Nationale de Volley (Alain GRIGUER)

Le Président de la LNV, Alain GRIGUER, rapporte les différents votes effectués par le Comité Directeur et les décisions qui en découlent. Le Président demande également de lui signifier par écrit le nom des deux clubs d'Elite pour l'accession à la LNV (un club masculin, un club féminin).

III) Secrétariat Général (Yves LABROUSSE)

- Présentation des procès-verbaux du Bureau Exécutif N°5-6-7-8.
 - ➔ Le Bureau Exécutif n'a pas de modification à apporter à ces procès-verbaux qui seront soumis au Conseil d'Administration pour validation.
- Ordre du jour du prochain Conseil d'Administration :
 1. Intervention du Président de la FFVolley
 2. Intervention du Président de la LNV
 3. Point sur les élections fédérales et régionales
 4. Approbation des procès-verbaux des Commissions Centrales (hors BE et CCS)
 5. Approbation des procès-verbaux du Bureau Exécutif
 6. Approbation des procès-verbaux de la CCS
 7. Point sur les finances liées au COVID 19
 8. Correctif du Budget prévisionnel 2020
 9. Présentation de la péréquation 2019-2020
 10. Présentation de la convention avec « Colosse aux pieds d'Argile »
 11. Questions diverses

IV) Secteur Sportif (Alain de FABRY)

- Sportive jeune :
 - o une réflexion d'évolution est en cours par la CCS, elle sera présentée au Bureau Exécutif et pourrait avoir comme conséquence la suppression de la quasi-totalité des triples surclassements.
- Courriers ASUL, Valenciennes, Vidauban. Ces trois clubs ont saisi la Fédération pour contester les mesures prononcées lors de l'arrêt des championnats.

La CCS va envoyer les droits sportifs aux clubs dans les meilleurs délais afin que ces derniers confirment leur engagement pour le droit concerné.

Suite à cette procédure, les trois clubs pourront saisir le Conseil d'Administration et le Conseil de Surveillance afin de demander une dérogation, dans la mesure où il y aurait des places vacantes.

- Coupe de France pro

Les Présidents de la FFVolley et de la LNV ont reçu un courrier du Président de Tours, Yves BOUGET, au nom de 13 clubs de Ligue AM, demandant à ne pas jouer les Finales Four de la Coupe de France.

- ⇒ Le Bureau Exécutif décide d'envoyer un courrier à l'ensemble des clubs concernés par les Final Four afin de leur demander de confirmer cette position par écrit.

- Attribution des Coupes d'Europe 2020/2021

Dans l'optique où les clubs confirmeraient leur volonté de ne pas participer aux Final Four de la Coupe de France pro, les places en CEV Cup qui auraient dû être attribuées aux vainqueurs, seront attribuées (conformément au règlement) selon le classement LNV.

V) Secteur Financier et Ressources Humaines (Christian ALBE)

- Bilan

Le Trésorier Général informe le Bureau Exécutif que le bilan n'est pas encore arrêté car les commissaires aux comptes demandent certaines pièces qui sont aujourd'hui au siège fédéral et donc inaccessibles. Quand le bilan sera définitivement arrêté, le Trésorier Général se chargera d'établir la situation du secteur lucratif.

- Compte rendu des entretiens des salariés

L'ensemble des services et des salariés de la Fédération ont été reçus en visioconférence par le Président et le Trésorier Général, Responsable des Ressources Humaines.

- Etat sur le chômage partiel

- Conformément au décret, et à notre demande, tous les salariés auront pris une semaine de congés ou de RTT pendant la période de confinement.
- Congés d'été : certains services sont toujours dans l'attente des possibilités de reprise afin d'ajuster leurs congés en fonction des besoins de la Fédération.
- Le Président propose au Bureau Exécutif, sur la nouvelle période de confinement allant du 15 avril jusqu'au 11 mai, de maintenir les salaires du personnel à 100 %, comme dans les périodes précédentes.

→ **Le Bureau Exécutif approuve à l'unanimité.**

VI) Divers

- Enquête lancée par le CNOSF

Le Bureau Exécutif compte sur la large mobilisation des clubs français pour répondre à cette enquête qui porte sur les effets du COVID-19 et ses conséquences.

- Fonds national de solidarité

Un courrier va être envoyé à tous les clubs pour les informer des modalités pour pouvoir bénéficier du fonds de solidarité. Dans certaines régions, les aides de l'Etat peuvent être complétées par un fonds de solidarité régional.

- Demande de dérogation de Tours VB

Le Ministère n'a pas encore répondu à la demande la FFVolley. Le Bureau Exécutif décide d'envoyer un courrier au club afin de l'informer de cette situation et de lui recommander d'utiliser les aménagements promulgués par le décret du 25 mars pour se mettre en conformité.

- Réunions avec les clubs élite féminine et masculine

Le Président va recevoir cette semaine, en visioconférence, l'ensemble des clubs d'Elite masculins et féminins. L'objectif de ces réunions est d'échanger sur l'avenir et voir si la FFVolley peut les aider dans leurs démarches actuelles. Le Président réfléchit à la possibilité de recevoir également les clubs de Nationale 2 et Nationale 3.

Le Président,

Eric TANGUY

Le Secrétaire Général,

Yves LABROUSSE